

Compte rendu du Conseil d'administration du 24 septembre 2012

Présents :

<i>Luc Jansen,</i>	<i>FGTB Seniors</i>
<i>Christian Dhanis,</i>	<i>Union Chrétienne des Pensionnés</i>
<i>Josette Neunez,</i>	<i>Les Aînés du MOC</i>
<i>Hubert Preiser,</i>	<i>Fédération Indépendante des Seniors</i>
<i>Anne Balthasart,</i>	<i>Aînés ECOLO</i>
<i>Florence Lebailly,</i>	<i>Espace Seniors</i>
<i>Jacques Mabilie,</i>	<i>Attaché de communication et secrétariat a.i.</i>
<i>François Verhulst,</i>	<i>Courants d'âges</i>
<i>Dominique Blondeel,</i>	<i>Infor Homes Wallonie</i>
<i>Corinne Rosier,</i>	<i>Ligue Libérale des Pensionnés</i>
<i>Arlette Crapez Nisot,</i>	<i>Aînés solidarité Europe</i>
<i>Mireille Seret,</i>	<i>Confédération des Seniors Socialistes</i>
<i>Jacques Maesschalck</i>	<i>Aînés solidarité</i>
<i>Pierre Wanlin CF</i>	<i>2^{ème} partie de la réunion</i>

Excusés :

<i>Yvon Poncin,</i>	<i>AFUTAB</i>
<i>Guy Sanpo,</i>	<i>Confédération des Seniors Socialistes</i>
<i>Sylvain Etchegaray,</i>	<i>Ligue Libérale des Pensionnés</i>
<i>Maryse Dauvin,</i>	<i>Fédération Indépendante des Seniors</i>
<i>Anne Jaumotte,</i>	<i>Aînés ECOLO</i>

Absents :

<i>Patrick Feltesse,</i>	<i>Les Aînés du MOC</i>
<i>Marie-Pierre Delcour</i>	<i>Infor homes Bruxelles</i>
<i>Bernard Toubeau</i>	<i>Espace seniors</i>

Ouverture de la séance 14h

1. **Approbation du PV du CA du 25 juin 2012.**

Le PV est approuvé par les membres présents.

2. **Précision de Luc :**

Luc signale que la CAS devra par réunion organiser deux parties distinctes avec convocation séparée, compte bancaire séparé, deux adresses pour le courrier CAS et CSFWB,...(voir point 10 ci-dessous pour la suite)

3. **Siège administratif de la CAS**

Suite à une proposition des membres de Charleroi, une possibilité d'obtention d'un local via la Province de Hainaut pourrait s'ouvrir à la CAS.

Il est décidé non pas d'y mettre le siège administratif mais le siège social si cela est possible.

Guy Sanpo et Jacques Mabilie prendront contact avec les services de la Province afin de finaliser cette opportunité. Jacques posera la question à la COCOF afin de savoir si ce siège en Wallonie pourrait modifier les relations.

4. **Dossier APE-agent administratif pour le secrétariat**

Une réunion est programmée avec les services du Ministre Antoine (Mme Cornet) le 3 octobre avec Christian Dhanis et Jacques Maesschalck. Suite en sera donnée à la prochaine réunion.

Luc signale qu'une demande a été effectuée par lui auprès de la Ministre Tillieux afin d'obtenir une subvention pour couvrir une partie des frais de personnel de la CAS. Dossier en attente de réponse.

5. **CCCA : circulaire, situation à Bruxelles, et en Wallonie + collaboration avec les provinces.**

Lors de la réunion à Bertrix, S Karko a annoncé la sortie prochaine de la circulaire « Furlan ».

Les provinces wallonnes acceptent toutes quant à l'aide à la formation des membres des CCCA, ce projet pourrait débuter en 2013.

Pour Bruxelles, Arlette signale que les enquêtes sont remises ce jour à Guy Sanpo. Guy Sanpo, Arlette Crapez et Jacques Mabilie ont rendez-vous le 3/10/2012 à l'ULB en vue de l'analyse des enquêtes sur Bruxelles. A suivre.

6. **Dossier Pension- liaison au bien-être.**

Luc reprend la situation qui n'a pas vraiment changé depuis la dernière réunion.

7. **CAS : état détaillé des comptes, dépenses et recettes année 2012**

Point reporté au prochain CA vu l'absence de Guy Sanpo

8. **Etat des candidatures reçues**

Jacques présente les candidatures reçues au 15 septembre :

présidence → Josette Neunez

Vice-présidence → Dominique Blondeel

Vice-présidence → Mireille Seret (en cours de réunion Mireille retire sa candidature)

Trésorerie → Guy Sanpo

Trésorerie adjointe → Mireille Seret

Chargé de communications et gestion site → Jacques Mabilie

Secrétariat → pas de candidature Jacques accepte de poursuivre jusque fin 2012 afin de ne pas créer de problème à ce sujet. Toutefois, si une solution est trouvée par l'engagement d'une personne pour assurer le secrétariat de base Jacques veut bien revoir sa position.

9. **Divers**

Commission fédérale des seniors : Luc signale de les candidatures sont rentrées mais comme la date butoir était le samedi 22/10/2012, il faut attendre encore quelques jours pour avoir des infos. Les candidatures seront ensuite présentées aux ministres compétents.

10. **CSFWB réunion séparée à la demande de Luc**

Entrée en réunion de Pierre Wanlin. Ce dernier signale que nous ne devons pas faire de réunion séparée CSFWB de celle de la CAS car la CAS est agréée par la FWB et l'ensemble des actions pour la CSFWB s'intègre dans l'action générale de la CAS

Il est préférable cependant, de distinguer préventivement ce qui relève des missions du décret des activités autres, afin de pouvoir rendre compte plus facilement du travail de la commission des seniors lors du rapport annuel transmis au gouvernement.

Au sujet du compte bancaire, Monsieur Wanlin nous communique qu'il n'est pas nécessaire de créer un **nouveau** compte bancaire suite à l'agrément de la CSFWB par la FWB. Toutefois, une comptabilité analytique sera mise sur pied afin de ventiler les frais imputables (comptabilité « BNP » schéma culturel suivant document reçu par mail) à

- a. COCOF
- b. RW
- c. CSFWB

Il est possible pour certains frais de prévoir des forfaits x% COCOF, y% RW et z% CSFWB par exemple)

11. **Siège administratif de la commission.**

Voir point 2 ci-dessus, pas d'objection de la part de Monsieur Wanlin à ce sujet.

Monsieur Wanlin signale qu'il y a lieu dès que possible de supprimer l'adresse administrative à al CF Bd Léopold II car selon lui ce bureau aurait été affecté à une autre utilisation.

Le siège social sera donc transféré à Charleroi, quai de Brabant, 20 après l'AG de novembre.

12. **Logo de la commission des seniors de la FWB**

Pierre Wanlin signale que nous ne pouvons pas utiliser le logo de la FWB **au-dessus du papier à lettres** car nous sommes agréé par la FWB et nous n'en faisons pas partie. Nous devons simplement indiquer agréé par la FWB. Il de placer le logo de la FWB en bas de document après les mots « avec le soutien de ».

13. **Secrétariat et comptabilité. Etat du dossier de demande de subsides (APE,...)**

Voir prochaine réunion

14. **Site internet et newsletter**

Stats du site

Résumé par mois										
Mois	Moyenne journalière					Totaux mensuels				
	Hits	Fichiers	Pages	Visites	Sites	Ko	Visites	Pages	Fichiers	Hits
Oct 2012	1818	1094	496	82	410	813295	907	5462	12043	20004
Sep 2012	950	662	286	62	704	2295429	1884	8602	19873	28502
Aou 2012	586	488	172	53	470	955741	1069	3447	9775	11725
Totaux						4064465	3860	17511	41691	60231

Les statistiques donnent :

En avril → 39 visites/j
 En mai → 50 visites/j
 En juin → 62 visites/j .
 en juillet → 50 visites/j
 en août → 53 visites/j
 en septembre → 62 visites/j

La progression est constante.

Diverses informations arrivent chez Jacques Mabilie, qui les placent sur le site dès que possible. Toutefois, un grand nombre de composition de CCCA manque encore sur le site.

Le projet newsletter est envisagé mais cela sera à revoir après la réalisation du plan d'action.

Au niveau du site, nous devons placer un lien vers les informations à publier dans le cadre de l'agrément CSFWB. Il est laissé au choix de placer ces infos sur le site de la CAS ou de le placer sur le site (dont le nom a été réservé par Jacques Mabilie, soit www.csfwb.be. Le développement du site est à prévoir dès que possible.

La CF a déjà placé ou va placer prochainement sur le site de l'éducation permanente les informations relatives à l'agrément de la CAS. La CAS devra fournir à Monsieur Wanlin le lien vers le site de la CAS section CSFWB après mise en ligne. Le site est <http://www.educationpermanente.cfwb.be>

Monsieur Wanlin nous demande de faire connaître au maximum de personnes, services, ministères,... notre agrément afin de pouvoir répondre aux questions de ces derniers et de diffuser les avis ou informations générées par la CAS.



Infos sur le service

Accueil > Toutes les actualités > Détail d'une actualité

Associations
d'Éducation
permanenteAssociations de
Loisirs culturelsProductions &
services des
associationsTextes
réglementaires

Publications

Formulaires et
guides2012 : Année
européenne du
vieillessement actif
et de la solidarité
intergénérationnelleConseil supérieur
de l'Éducation
permanenteService de la
Créativité et des**26 MAI 2011 – DÉCRET INSTAURANT LA COMMISSION DES SENIORS DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE**

Date de publication : 16.03.12

APPEL PUBLIC À CANDIDATURE

Dans un contexte de vieillissement de la population, l'importance du rôle joué par les seniors dans la société doit être tout particulièrement affirmée et valorisée. Dans cette perspective, il est apparu indispensable au Gouvernement de soutenir la création d'outils institutionnels susceptibles de fédérer leur parole et de stimuler leur participation active à la vie publique. [Le décret instaurant la Commission des Seniors](#) a pour objectif de favoriser la prise en considération des intérêts des seniors et leur participation à l'élaboration des politiques de la Communauté française.

Il est ainsi proposé de procéder à l'agrément d'une association sans but lucratif en tant que la Commission des Seniors de la Communauté française, après appel public à candidatures. Il s'agit de créer un organisme consultatif dont la principale mission est de remettre des avis, soit d'initiative, soit à la demande du Gouvernement ou de l'un des ses membres, sur les matières relevant des compétences de la Communauté française qui sont susceptibles de concerner les seniors.

La Commission des Seniors de la Communauté française est un organe de réflexion, de proposition et de sensibilisation. Dans le respect de la représentation équilibrée des tendances idéologiques et philosophiques au sens de la loi du 16 juillet 1973, elle rassemble des associations de la Communauté française reconnues pour leur expertise et développant leur action au bénéfice et avec les seniors. En effet, la légitimité de la Commission des Seniors se fonde sur sa composition pluraliste et sa capacité à faire la synthèse des points de vue portés par les associations de Seniors.

**Les CEC s'expliquent, 7e édition**
Pour sa 7e édition, la journée "Les CEC s'expliquent" du 12 octobre 2012 traitera de l'expression...■ [\[En savoir plus\]](#)**« Vivre en Belgique », le guide à l'attention des primo-arrivants**

Réalisé à la demande de la Fédération Wallonie-Bruxelles, de la Wallonie et de la Commission...

■ [\[En savoir plus\]](#)**26 mai 2011 – Décret instaurant la Commission des Seniors de la Communauté française**

Appel public à candidature

■ [\[En savoir plus\]](#)**Rapport d'évaluation du décret sur l'action associative dans le champ de l'éducation permanente.**

Le rapport d'évaluation du décret du 17 juillet 2003 est maintenant en ligne!

■ [\[En savoir plus\]](#)**2012: Année européenne du vieillissement actif et de la solidarité intergénérationnelle**
L'agenda des activités en...
■ [\[En savoir plus\]](#)

15. Missions de la commission et plan d'action à rentrer

Après lecture du premier document émis par Christian, Arlette, Luc demande à ce qu'un groupe se réunisse pour préparer le plan d'action. Une réunion entre Josette Neunez, Christian Dhanis, Florence Lebailly, Dominique Blondeel et Jacques Mabilie est prévue aux Mutualités le lundi 8/10/2012 afin de mettre sur pied ce plan d'action. Monsieur Wanlin signale qu'il doit être rentré pour le 10/10/2012. Une convocation sera envoyée par Jacques aux personnes concernées. Le projet sera transmis à Monsieur Wanlin pour première lecture et conseils ou remarques avant envoi officiel. Le plan d'action sera présenté lors de la prochaine réunion de la CAS.

16. Divers

néant.

17. Levée de la séance à 16h40

18. les dates des prochaines réunions

- CA-lundi 22 octobre à 14h00 –Mutualités socialistes Place Saint-Jean Bruxelles → Salle Grise
- CA & AG mercredi 28 novembre à 14h00 –Mutualités socialistes Place Saint-Jean Bruxelles → Salle Grise

19. CA lundi 17 décembre à 10h00 –Mutualités socialistes Place Saint-Jean Bruxelles → Salle Grise

Luc Jansen, Président